

**DELIBERATION****2024/06****APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

L'an deux mille vingt-quatre le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 3, Votants : 10**

**Etaient présents :** M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

**Etaient représentés :** Mme Christelle MAES par Mme Marie DETERME, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

**Etaient absents excusés :** M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par :** Mme Bernadette HEDIART.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que l'ordre du jour de la présente réunion prévoit l'examen du Compte Administratif 2023 du Budget Principal du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache. Il propose au Comité syndical que la présentation en soit assurée par M. Jean-Pierre PREVOT, doyen d'âge de l'assemblée. Celui-ci donne les explications nécessaires sur ce compte qui fait apparaître les résultats ci-après.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	1 404 328.68 €	1 584 155.50 €	118 620.47 €	32 076.33 €	1 522 949.15 €	1 616 231.83 €
Résultat de l'exercice		179 826.82 €	86 544.14 €			93 282.68 €
Report exercice antérieur		78 153.28 €		235 449.75 €		313 603.03 €
Résultat de clôture		257 980.10 €		148 905.61 €		406 885.71 €
Reste à réaliser			30 543.00 €		30 543.00 €	0
Résultats définitifs		257 980.10 €		148 905.61 €		406 885.71 €

Le président en exercice est invité à quitter la salle afin que l'assemblée puisse procéder au vote. Monsieur Jean-Pierre PREVOT, doyen d'âge, sollicite de l'assemblée les observations éventuelles. Le compte administratif 2023 est soumis au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**APPROUVE** le compte administratif 2023 dont les résultats de clôture sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 002-200051118-20240412-06\_2024-DE

- Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement : Excédent de 257 980.10 €
- Résultat de l'exercice de la section d'investissement : Excédent de 148 905.61 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le

Et publication le